

Evreux, le 28 mai 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lutte contre la Covid-19 : un plan d'action renforcé dans l'Eure

L'instabilité de la situation sanitaire dans le département de l'Eure nécessite que chacun respecte scrupuleusement les gestes barrières, notamment avec les populations les plus à risque. En effet, la vaccination ne dispense pas des gestes barrières, indispensables au freinage de la circulation du virus et des contaminations.

Au cours de la semaine passée, la dynamique de circulation du virus constatée dans le département de l'Eure a atteint un niveau élevé, avec :

- un taux d'incidence parmi les plus élevés de la région : 133,7 nouveaux cas pour 100 000 habitants du 19 au 25 mai (taux régional : 122,5) ;
- après une hausse, une diminution très récente beaucoup plus lente que le sur le reste du territoire normand : - 9,4% (contre - 17,3 % en Normandie) ;
- Un taux de positivité proche de 5% alors que le taux régional se situe à 3,9% et le taux national à 3,3%.

Au regard des indicateurs de suivi de l'épidémie, l'ARS Normandie et la préfecture de l'Eure ont décidé de mettre en œuvre un plan d'actions, qui se traduit par :

Le renforcement de la vaccination

Dans le département, la vaccination se poursuit à un rythme soutenu. Au 26 mai, 287 877 injections ont été réalisées (207 382 primo injections et 80 495 secondes).

Pour conforter cette dynamique, des actions complémentaires vont être déployées :

- dans les EHPAD, en direction des personnels, des aidants et des proches pour protéger les résidents ;
- dans des entreprises ;
- en direction des publics fragiles.

Le déploiement de la stratégie « Tester, Alerter, Protéger ».

Des dépistages systématiques seront réalisés à grande échelle la semaine prochaine :

- dans les EHPAD, en direction des personnels, des aidants et des proches des résidents ainsi que dans les établissements médico-sociaux ;
- dans 3 collèges situés à Evreux, Vernon et Gisors où le taux d'incidence est en augmentation.

Au-delà, de ces opérations exceptionnelles, l'ARS Normandie et la préfecture de l'Eure, en coordination avec les collectivités locales et les acteurs de santé du territoire, déploient plusieurs opérations de dépistage et de promotion du renforcement des gestes barrières à destination de la population. Ces opérations permettent de renforcer l'offre de dépistage et d'en faciliter l'accès, en complément de l'offre pérenne proposée par les laboratoires et les professionnels de santé (pharmacies et infirmiers) sur ce territoire. Pour connaître l'offre de dépistage déjà existante : [Santé.fr | Centres et lieux de dépistage en RT-PCR et tests antigéniques de la Covid-19 \(sante.fr\)](https://sante.fr/Centres-et-lieux-de-dépistage-en-RT-PCR-et-tests-antigéniques-de-la-Covid-19)

Toute personne, avec ou sans symptôme, qui souhaite se faire tester est invitée à se présenter munie de sa carte d'identité et de sa carte vitale, sur les sites de dépistage participant à ces opérations, sans RDV et sans ordonnance (dépistage gratuit – pris en charge par l'Assurance Maladie).

Retrouvez toutes les informations (horaires, lieux) sur le site internet de l'ARS Normandie :
[COVID-19 : dépistage en Normandie | Agence régionale de santé Normandie \(sante.fr\)](#)

Pour casser au plus tôt la chaîne de contamination et freiner l'épidémie, il s'agit d'identifier rapidement les personnes malades et les cas contacts à risques qui le nécessitent, afin de mettre en œuvre les mesures de protection et d'isolement nécessaires : s'isoler lorsqu'on est positif et prévenir ses proches, c'est être acteur dans la lutte contre la Covid-19. L'épidémie est toujours active. Il faut poursuivre nos efforts pour la freiner au maximum. Toute démarche individuelle de dépistage contribue ainsi à l'effort collectif pour contenir la propagation du virus.

La promotion des gestes barrières

Avec l'intervention des médiateurs de Lutte Anti-Covid, le moment du test est également l'occasion d'une sensibilisation aux gestes barrières et au respect de l'isolement.

Dans le même temps, ARS et Préfecture diffusent et mettent à disposition des EHPAD, des mairies et des acteurs publics des outils de communication afin de sensibiliser le grand public au respect des gestes barrières. Des relais vont également être effectués en lien avec l'Éducation Nationale.

La mobilisation des acteurs du système de santé

L'ARS est en lien avec les professionnels de santé (via leurs représentants), les hôpitaux, les établissements médico-sociaux (dont les EHPAD) et les laboratoires de biologie médicale afin de les sensibiliser à l'enjeu de mieux maîtriser la circulation du virus sur le territoire : il s'agit notamment pour tous ces acteurs d'intensifier les rappels des gestes barrières et d'anticiper une possible augmentation d'activité en termes de dépistages, de passages aux urgences, ou d'hospitalisations de patients symptomatiques Covid-19.